

L'Action Publique

Propositions de M. Henri TANDONNET,

Maire de Moirax

Premier Vice-Président de l'Agglomération d'Agen

Pour mettre en perspective l'action publique puis pourrait être engagée sur ces 10 ans je pense qu'il convient de réfléchir d'abord aux grandes tendances qui vont impacter notre territoire.

Je relève quelques points non exhaustifs:

- Population vieillissante
- Grande emprise du numérique sur le quotidien comme sur le terrain professionnel entraînant des changements de comportement
- Une nouvelle mobilité
- Un retour sur les centres villes
- Une intercommunalité plus prégnante
- Une difficulté à maintenir l'emploi. A un bon niveau, en nombre et en rémunération, du fait de la métropolisation, de la mondialisation et du tout numérique
- Un réchauffement climatique plus pénalisant

A ces tendances j'ajouterai des craintes :

- Isolement des habitants, le taux d'occupation des logements est inférieur à 2 personnes
- Communautarisme, notamment pour lutter contre cet isolement, mais aussi du fait des populations immigrées qui y trouvent une solidarité par origine de pays.
- L regroupement pour des raisons économiques sur le centre-ville des populations fragiles ou à très bas revenus.

Ceci-dit, notre territoire présente des qualités qui permettent d'envisager des perspectives positives pour le bien vivre de nos populations.

Agen enfin ne peut pas se faire sans une vision élargie qui dépasse la ville même et doit impliquer l'ensemble de l'agglomération et du pays de l'agenais, mais aussi avec une politique de coopération vers nos territoires d'influence (Tarn et Garonne, Gers, Lot, pays limitrophes) et vers nos deux métropoles Bordeaux et Toulouse.

Je propose les points forts suivants:

1. Sur le terrain économique

1 - Confirmer Agen comme Carrefour de la Moyenne Garonne :

- Consolider le nœud routier A62. RN21
- Promouvoir l'aéroport et son foncier

- prévoir des synergies routières et aéroportuaires avec la future liaison LGV et la gare D'agen.
- 2 - Renforcer les coopérations avec les pays limitrophes et avec les métropoles Toulouse et Bordeaux
- 3 - Etre actif sur le terrain de la formation (numérique, informatique, techniciens de niveau supérieur agriculture Bio, renforcer l'apprentissage)
- 4 - Consolider et agrandir la zone d'activité du TAGE, réhabiliter les zones existantes et les friches anciennes
- 5 - Prévoir l'agrandissement d'Upsa au Passage d'Agen
- 6 - Renforcer la production agricole diversifiée bio ou de qualité en favorisant les outils de débouchés (Min marche au bétail Agropole soutien aux filières)
- 7 - Soutenir le centre de transfert de technologie Acmg Agralis et l'ifts dans la perspective d'un pôle eau.
- 8 - Adapter le commerce de centre-ville sur le terrain de l'accessibilité et du numérique
- 9 - Renforcer l'activité touristique port sur le canal hébergement, mais aussi aider plus fortement les communes détentrices de sites majeurs (Moirax, Sainte-Colombe ect pour un tourisme culturel)

2. Sur le terrain social

- 1 - Prioriser l'éducation par la culture et le sport
- 2 - Renforcer le Florida
- 3 - Apporter au centre-ville des outils culturels permettant le mélange des cultures notamment celles des populations immigrées en les valorisant (création d'ateliers, d'école de langues étrangères ou les jeunes issus populations immigrées puissent être valorisés).
- 4 -Utiliser les locaux de Pélissier pour les ouvrir aux milieux culturels et associatifs
- 5 - Diversifier les activités sportives de la plaine des sports d'Armandie à renforcer et à intégrer dans un maillage urbain déplacement doux et stationnement
- 6 - Favoriser les activités culturelles grand public et facilement accessibles chorales ect.

3. Habitat renforcé sur le centre-ville

- 1 - Reconquérir les logements au-dessus des locaux commerciaux
- 2 – Politique de rénovation énergétique et de qualité de l'habitat
- 3 - Organiser par petits secteurs de logement des services aux personnes sous la responsabilité d'une maîtresse de maison aidant au maintien à domicile et luttant contre l'isolement
- 4 - Instituer un organisme immobilier gérant pour le compte des particuliers leurs immeubles locatifs

5 - Veiller au rétablissement de la mixité sociale par la rénovation d'immeubles accueillant des familles

4. Maintien des activités de service en ville

1 - Les services publics mais aussi les services à l'égard des personnes artisans professions libérales ect. Attention à ne pas favoriser le tertiaire en dehors de la ville par des programmes de bureau

2 - Le service santé est un pôle d'attractivité important de l'agglomération 2 hôpitaux 1 clinique cet atout doit être consolidé.

5. Sur le terrain environnemental

1 - Le service d'ordures ménagères et des déchetteries doit être renforcé par un meilleur tri et un taux de recyclage plus important (création de ressources ateliers de réparations mises en place de filières de récupération. Organisation avec les artisans commerçants attention disparition de l'arbre vert).

2 - Le PNUFAG doit être consolidé avec un programme du canal et de la Garonne aux coteaux cheminements doux cohérents permettant de rejoindre les sites majeurs de l'agglomération (Moirax Ste Colombe ect...). Avec double fonction circulation du quotidien. Circulation touristique.

3 - Construire la ressource en eau de demain recharge des nappes phréatiques, réserves d'eau , maintien du débit de Garonne

4 - Lutte adaptée en ville contre le réchauffement climatique. Zone de confort arborée et irriguée verdissement maximum de tous les espaces disponibles par des plantations d'arbres.

5 - Lac de Passeligne à consolider et à relier à la Garonne et à la rive Gauche et le centre-ville

6 Favoriser la mobilité douce. Vélos électriques en libre-service en relation avec des commerçants pour en assurer la sécurité, navette sur le canal. Utilisation des voies ferrées qui irriguent le territoire.

Henri Tandonnet

Maire de Moirax.

Président du Pays de l'Agenais / le 8 .1 2019

Envoyé de mon iPad